

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 48

Artikel: Souvenirs d'autrefois : [suite]
Autor: J.Z.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Souvenirs d'autrefois.

Le Cercle littéraire n'était point alors ce qu'il est aujourd'hui. Toute consommation, sauf le thé et le café, y était interdite. Nous avions un salon de conversation où l'on se fût bien gardé de dire un mot. En revanche, dans le salon de lecture, richement garni, les discussions scientifiques et littéraires s'élevaient jusqu'aux éclats de voix, ce qui mettait fort dans l'embarras notre bon vieux concierge M. Pichard. Mme Pichard était l'âme du cercle, dont elle soignait tous les détails. La bibliothèque était bien choisie et riche. L'acte de fondation portait que jamais le Cercle n'aurait d'autre destination et que du jour où l'on y introduirait le jeu et les boissons, le mobilier et la bibliothèque seraient vendus au profit de l'Hospice cantonal, tandis que la maison reviendrait à l'Etat. On a éludé, en 1841, cette disposition.

Les élections pour la constituante de 1830 commencèrent. Le bureau central était présidé par le juge de paix du cercle, M. Demolin, qui eut quelque peine à maintenir l'ordre au milieu du tumulte des assistants. Les gens d'Ouchy et des Râpes votaient à Lausanne et des cercles d'un peu tous les partis les invitaient à prendre un verre.

On rétablit la salle du Grand Conseil où les plus zélés du 18 décembre avaient brisé l'écusson vaudois et quelques meubles. On construisit la tribune, les séances devant être publiques. Là fut l'embarras. Qui admettrait-on à la tribune. Le cercle de la Palud opinait pour qu'une commission choisit dans Lausanne et ses environs une centaine de pères de famille de bonne maison, à qui l'on remettrait une carte d'entrée valable pour toute la session de la Constituante. On finit par décider que chaque député de cercle en recevrait à son tour ; ainsi là où une députation se composait de trois membres, chacun de ces membres recevrait une carte tous les trois jours. Ces Messieurs la donnaient à un de leurs amis. Le reste des cartes était distribué le matin à l'Hôtel-de-Ville par l'inspecteur de la salle du Grand Conseil. Il y eut foule, on dut faire des couloirs. Les cartes non réclamées par les membres de la Constituante se délivraient à la porte du Grand Conseil. On dut varier chaque jour la couleur des cartes pour éviter les fraudes.

La mode subit des changements ; sauf le professeur Rodieux, on quitta généralement le carrick pour adopter le manteau bleu à grand col. Le chapeau en soie, haute nouveauté et bon marché, remplaça le castor. Les sous-pieds étaient de rigueur et les chemises plissées furent ornées de boutons en or, en nacre, en pierres précieuses. On fit manchette. Les faux-cols apparurent. Les dames quittèrent la mante à capuchon rond pour le manteau à grand col, en flanelle imprimée et généralement vert, bleu, rouge ou même rose. La capote en peluche encadra le visage pendant l'hiver. Bientôt on vit paraître le chapeau en carton, forme de capotte ; ce carton, de toutes couleurs, représentait de la soie moirée.

Les pipes en porcelaine, importées par les Allemands et les Zofingiens, apparurent. Il faut dire que les frères Luginbuhl étaient divinement assortis : Canaster, Maryland, Virginie, Portorico, tabac de Hongrie, tabac turc, etc. Pour les priseurs, de même : le tabac prince régent, le Lœtzbock, le Macuba... c'était le paradis sur terre. Le cigare queue de rat date de cette époque ; on le faisait, autant qu'il nous en souvient, à Payerne, chez MM. Goliez frères, ce qui n'empêchait pas d'avoir des Havanne, des cigares en paille de riz, des cigares de dames (lady segars.)

Pour la lecture on prit Balzac, contes drolatiques, Soulié, Georges Sand. Paul de Kock commençait à pointer.

Les concerts furent nombreux et suivis, et de vrais triomphes. MM. Corbaz, régent à l'Ecole de Charité, et M. Antoni Curtat, nous donnèrent aussi bien des jouissances. M. Curtat avait un piano à l'Ecole de Charité où s'étudiaient de grands morceaux de musique vocale, exécutés d'ordinaire à la sortie du sermon de Saint-Laurent. De plus, l'Ecole de Charité, avec le concours de la Société de musique, donnait chaque printemps un concert en Saint-François.

Nous en étions là, lorsque M. Kaupert, propriétaire à Echichens, fit sa grande démarche pour populariser la musique vocale. Le temple de Saint-François suffisait à peine pour contenir tous les chanteurs. Le concert final eut lieu à la Cathédrale. Mlle Mange présenta le drapeau à M. Kaupert, et les sociétés de chant populaire furent installées. M. Antoni

Curtat prit la succession directe de M. Kaupert. MM. Corbaz et Dubois formèrent une seconde société, émule de la première.

Tandis que nos Lausannois s'en donnaient ainsi, bourrant la Constituante de professeurs et d'hommes de haut parage, le ciel, pour nous servir d'une expression de M. Juste Olivier, devenait de plus en plus noir au-dessus de nos têtes. Il fallut aller garnir la frontière. Alors parut le brassard fédéral. D'après le système du temps, aucun canton ne devait défendre son territoire. Nos Vaudois partirent pour la Suisse allemande, les Valaisans passèrent par Lausanne, se rendant à Genève. Nos étudiants s'inscrivirent comme volontaires, leur uniforme fut la tunique noire, on l'appela *Floss*. Casquette en cuir avec une croix fédérale. Buffleterie noire. Drapeau rouge, bien s'entend. Nous n'étions plus au temps où nos milices allaient chercher chez le lieutenant du gouvernement le vieux drapeau vert et blanc, tout criblé de balles dès le siècle passé. Le nouveau drapeau fut vert avec une croix blanche, au milieu de laquelle on lisait : *Vaud*. Nos étudiants, ayant déjà appris l'exercice au collège académique, eurent bientôt terminé le cours de marche. Un beau jour ils allèrent chercher leurs armes à l'arsenal de Morges, fusil, briquet en guise de sabre, et giberne. Leur entrée en ville fut un vrai triomphe; c'était à la tombée du jour. Divers orateurs, autant qu'il nous en souvient, MM. Moratel, Cœytaux et Thevoz leur avaient fait de magnifiques discours au pont de la Maladière. Aussi l'entrée en ville avec tambours, musique et chants, fut un divertissement de plus. Le *floss* fit fureur dans les salons; les jeunes héros recueillirent de doux compliments et de charmants sourires, sauf à régler ensuite compte avec le sévère Rodieux, qui n'admettait pas la charge en douze temps au nombre des branches d'études académiques, et qui même avait qualifié d'une manière assez irrévérencieuse les accès de patriotisme de nos étudiants, *héros de salons*, se livrant à des *enfantillages*, faisant des *mascarades* pour arriver à leurs conquêtes non militaires. Plusieurs vieux papas furent de cet avis. J. Z. (*A suivre.*)

Le rhume de cerveau.

Voilà, chers lecteurs, un mal fort incommode et qui nous menace tous par ces temps de brouillard et de froidure. Un beau jour, et tout à coup, vous ressentez dans le nez des picotements, des chatouillements, provoquant l'impérieux besoin d'éternuer; un peu de fièvre survient, la tête est lourde, une douleur fixe existe à la racine du nez; les yeux sont larmoyants, le besoin de se moucher devient successivement plus fréquent et tout à fait incessant quelquefois; — vous voilà pris! Vous en avez pour quelques jours, quoi que vous fassiez.

La cause la plus fréquente du rhume de cerveau réside dans les variations atmosphériques, dans le trop rapide passage du chaud au froid; et c'est

pour cela qu'on l'observe à la fois dans de vastes contrées, et qu'il sévit sur des populations entières à la manière d'une véritable épidémie, ce qui induit certaines gens de peu de réflexion à attribuer au coryza une prétendue propriété contagieuse: il y a encore tel pays où la contagion du rhume de cerveau est article de foi, et où l'on ne consentirait pas volontiers à boire dans le verre d'un homme enrhumé! — On a cité bien d'autres causes capables de déterminer le coryza; on a vu des personnes devenir subitement enrhumées du cerveau en flairant l'odeur d'une rose. — Les remèdes indiqués pour la guérison de cette désagréable affection sont nombreux: onctions sur le nez avec de la pommade camphrée dont on introduit une petite quantité dans les narines; fumigations de bourgeons de sapin ou plus simplement de goudron. Il y en a encore de plus efficaces; on se guérirait facilement par exemple, par l'application d'un vésicatoire volant sur le nez; mais il est regrettable que dans ce mode de traitement le remède soit souvent pire que le mal.

Mais le remède qui vaut tous les autres, le remède souverain, qui a reçu l'approbation de tous les hommes de l'art et qui se recommande par son extrême simplicité, c'est la patience!

Facture d'un cordonnier.

Doit M. J. M... à N... cordonnier, savoir:
1 paire de souliers pour son fils, veau;
1 paire de bottines pour sa bonne, chèvre;
1 idem pour la petite, vache;
2 paires de souliers au jeune enfant, vernis;
1 paire de socques pour madame, en caoutchouc;
2 empeignes pour Monsieur le grand-père, en peau de chagrin.

Posé des talons au petit garçon avec des clous sur le derrière.

Arrangé des ornements sur des brodequins, avec un cœur élastique.

Le baromètre à m'n'ami Daniet.

— Quin teimps! quin teimps! me desâi demein-dze passâ, tandique nèvecâi tant, m'n'ami Daniet, qu'est on crâno bouneinfant, mâ que n'a pas ein-veintâ la pudra, ni pi lè allumettès.

— On rudo teimps, vâi ma fâi!

— C'est que l'ein est dza tche n'a ramenâie et que cein n'a pas l'air de volliâi botsi.

— Oh se cein continuè, lè dzenelhiès sé vont trovâ à pllîan pî.

— Eh bin! mè su dêmaufiâ dè cé teimps hier à né, kâ noutron baromètre marquè Jaccard.

— Coumeint, Jaccard?

— Parceque marquè Jaccard, que vâo-tou que tē dièssô! Cein ne manquè jamé, ti lè iadzo que l'âi est, on est su d'avâi on teimps misérablîo.

— Câise-tè Jeanneau, avoué ton Jaccard, te ne l'âi cognâi rein, crâi-tou que sè sâi on frâre de Pancrace et de Péregrin? n'est pas pî su l'armana.